



Offre d'emploi



La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté.

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de plus de 22 000 habitants. Son équipe de travail se démarque par son dynamisme et son dévouement.

La Ville de Saint-Lazare est à la recherche de personnes afin de combler la fonction suivante :

Journalier.ière saisonnier.ère - (Horaire de jour)

Service des travaux publics

Période approximative du 1^{er} novembre 2025 au 1^{er} avril 2026

Sous la supervision du surintendant, la personne retenue devra notamment :

Le candidat(e) sera principalement affecté(e) aux tâches de déneigement

- Entretien et déneigement des routes : remplir les trous avec du gravier ou de l'asphalte, déneiger les rues, les trottoirs et les stationnements, déglacer les ponts, installer les panneaux de signalisation et les enseignes de rues etc. ;
- Entretenir les patinoires, poser les bandes et arroser;
- Procéder aux travaux de dégel de ponceaux;
- Opérer les véhicules du service (*camion, tracteur, chargeur et benne, etc.*) selon les besoins;
- Réaliser des travaux d'entretien général au garage, à l'Hôtel-de-Ville et dans les autres locaux de la municipalité;
- Effectuer des travaux de peinture, de menuiserie, de plomberie, etc.;
- Effectuer des travaux d'abattage d'arbres, d'élagage et de déboisement.

Ce poste vous intéresse et vous détenez en tout ou en partie les compétences suivantes? Nous voulons vous connaître!

- Diplôme d'études secondaires;
- Expérience dans le milieu municipal (atout);
- Expérience pertinente en déneigement;
- Avoir réussi le cours de santé et sécurité sur les chantiers de construction (atout);
- Avoir les capacités physiques pour accomplir les tâches du poste (manutention de charges lourdes, efforts physiques soutenus, travail dans des conditions climatiques variables, etc.)
- **Détenir un permis de conduire de classe 5 et de classe 3 (obligatoire);**
- Avoir des disponibilités pour le surtemps;

Nous offrons :

- **Une échelle salariale entre 29.36 \$ et 32.60 \$ en fonction de l'expérience.**
- **Durée du contrat de travail du 1^{er} novembre 2025 au 1^{er} avril 2026.**
- **Un horaire de 40 hres/semaine.**

Le poste est régi par la convention collective des cols bleus de la Ville.

INFORMATION CONCERNANT L'HORAIRE DE TRAVAIL :

Horaire de jour (horaire C) De 5H00 à 13H30, du vendredi au mardi (5 jours)

Merci de faire parvenir votre curriculum vitae au service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante :

Par courriel : rh@ville.saint-lazare.qc.ca avec la mention en objet : Concours « **Journalier(ère) saisonnier(ère) horaire atypique-Horaire C** »

L'utilisation du masculin vise à alléger le texte.

Programme d'accès à l'égalité en emploi :

La Ville de Saint-Lazare souscrit aux principes d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres de minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à poser leur candidature. Des mesures d'adaptation pourront être offertes, sur demande, selon la situation. Soyez assurés de la confidentialité de cette information.